

**Compte rendu de la réunion du
Conseil Municipal
du 12 Avril 2010**

Sous la présidence de M. VIEILLEDENT Michel

Présents : M. VIEILLEDENT Michel, Maire. Mme PANTEL Guylène,
M. COUBES Allain, M. PEYRE Jean-Louis, M. JASSIN Jean-Pierre, Adjoint.
Mme BOUTEILLE Marie-Chantal - Mme PÉDULLA Martine - Mme ROCOPLAN
Andrée - Mme RABIÉ Catherine - M. SÉVAJOLS Francis - Mme CATHÉBRAS
Mireille - M. PAULET François - M. SÉVAJOLS François - M. BRESSIEUX
Jérôme.

Absent excusé : M. MOURGUES Fortuné.

Procuration :

M. MOURGUES Fortuné a donné procuration à M. VIEILLEDENT Michel

M. SÉVAJOLS Francis a été élu Secrétaire.

En début de séance, M. le Maire présente, au nom du Conseil Municipal, les condoléances à M. Fortuné MOURGUES pour le décès de son père. Il présente également les félicitations les plus vives à Mme Andrée ROCOPLAN qui est grand-mère d'une petite Lilou.

VOTE DES BUDGETS 2010 :

Monsieur COUBES Allain présente les projets de budgets primitifs 2010 :

Commune :

La section de fonctionnement s'équilibre à 1.539.333,74 €
et la section d'investissement à 798.048,72 €.

Eau/Assainissement :

La section de fonctionnement s'équilibre à 174.047,05 €
et la section d'investissement à 220.745,24 €.

Le Conseil Municipal vote ces budgets à l'unanimité.

ADMISSION EN NON VALEUR :

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de M. le Percepteur d'admission en non valeur d'un montant de 238,68 € sur le budget de la Commune ; somme non recouvrée depuis juin 2006.

Le Conseil Municipal approuve à la majorité (4 abstentions).

**PROCÉDURE ADMINISTRATIVE PRÉALABLE A L'AUTORISATION DE
RÉALISER ET D'EXPLOITER UN CAPTAGE D'EAU DESTINÉE A LA
CONSOMMATION HUMAINE AUX COMBETTES :**

M. Allain COUBES présente de dossier d'exploitation du captage d'eau destinée à la consommation humaine « Les Combettes ».

Une procédure administrative est nécessaire et entraîne certains travaux d'acquisitions de l'emprise foncière des périmètres de protection immédiate et ouvrages annexes ; instauration des servitudes d'accès aux captages et réservoir et demande d'enquête publique. Une demande d'aide financière sera également faite. Le dossier sera confié à la SCP FAGGES Xavier.
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

RÉGULARISATION DE LA Voie Communale 16 :

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux d'aménagement de la VC 16 nécessitent d'acquérir les terrains pour finaliser cette opération.
Le Notaire demande que pour certains actes les formalités de purges des privilèges et hypothèques soient dispensées.
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA BIBLIOTHEQUE D'ISPAGNAC ET LA BIBLIOTHEQUE DÉPARTEMENTALE DE PRET :

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal l'importance d'une bibliothèque dans le village. La convention de partenariat avec la bibliothèque départementale de prêt, pour une durée de 3 ans, permettra d'assurer l'accès aux livres et à la lecture pour tous, ainsi qu'une aide au fonctionnement et au développement de toutes les bibliothèques affiliées.
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

ABANDON DE LA PROCÉDURE DU CAPTAGE DE NOZIERES :

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que la teneur excessive en plomb du captage de Nozières ne permet pas la consommation de l'eau. et qu'il faut procéder à l'abandon de ce projet.
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

A la demande des membres du Conseil Municipal et afin de redynamiser la place du village, M. le Maire va contacter M. Marcel SAVAJOLS, Président de l'Office du Tourisme, pour procéder, si cela est possible, au transfert de l'office du Tourisme d'Ispagnac (actuellement situé au Pavillon) à la Place de l'Église (ancienne librairie).